

# RESTAURATION D'UN CHALET D'ALPAGE (SAVOIE)

Ce chalet d'alpage, appelé également « montagnette » est situé dans le hameau savoyard de Sangot, dans la commune de Mâcot-la-Plagne au cœur de la région naturelle de la Tarentaise. Cette construction de moyenne montagne servait traditionnellement d'habitat saisonnier dans le cadre d'activités pastorales<sup>[1]</sup>.



Chalet d'alpage, état avant travaux.

Photo P. et A. Hoogewys © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain.



Chalet d'alpage, état après travaux.

Les murs en pierre ont été joints avec un enduit à la chaux et au sable local. Les menuiseries ont été remplacées et les linteaux en bois au dessus des fenêtres restaurés. La partie haute en bois a été restaurée de manière contemporaine avec percement de nouvelles ouvertures tout en conservant les matériaux traditionnels (bardeaux de mélèze).

Photo Hoogewys P. et A. © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain.

Deux inscriptions retrouvées sur le bâtiment (1682 et 1781) laissent supposer que cette construction s'est effectuée en plusieurs étapes.



Inscriptions retrouvées sur le chalet d'alpage.

Photos P. et A. Hoogewys © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain.

Ce chalet abandonné et laissé à sa fonction d'estive a été acheté en 2011 et restauré dès 2012 par Patrick et Alexandra Hoogewys afin de devenir leur habitation principale. La construction étant située sur une zone protégée, une réglementation stricte a dû être respectée. Il est notamment nécessaire d'obtenir une autorisation préfectorale prise après avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

La plupart des travaux ont été réalisés par le couple lui-même hormis la pose du chauffage et des menuiseries extérieures qui ont été effectuées par professionnels.

En 2015, ils ont reçu le Prix René Fontaine de la réappropriation dans la catégorie bâti contemporain.

## Sommaire

- 1 Etat avant travaux
- 2 Etat après travaux
- 3 Conseils de restauration ou reconstruction d'un chalet d'alpage
- 4 Bibliographie
- 5 Références

## Etat avant travaux

Comme tous les chalets construits en Savoie, celui-ci est composé de maçonnerie en partie basse afin de protéger le bois en partie haute de l'humidité. Celle-ci y abrite ici une pièce pour les bergers (20 m<sup>2</sup>), un petit cellier, l'accès à la cave et une étable.

- Les murs sont construits en pierre diverses : granit, calcaire, schiste, gypse, dolomies et dégradés par des fissures traversantes surtout sur les façades nord et sud. L'enduit de chaux et de ciment est en mauvais état.
- La partie haute comporte d'une charpente couvrant une petite chambre et un grenier à foin. Le bardage en mélèze et le balcon surplombant les prairies alentours sont en très mauvais état.
- La toiture, couverte de tôles à joint debout galvanisé, de tôles ondulées et de tôles en bac acier, n'est pas étanche.
- Les menuiseries sont rudimentaires avec une porte en mélèze et des fenêtres en bois. Elles sont simplement posées contre des barreaux en fer.



Charpente conservée et balcon restauré.

Photo P. et A. Hoogewys © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain.

## Etat après travaux

- Les pierres des murs Nord et Ouest ont été rejoignés et un nouveau bardage en mélèze rainure bouveté brut de sciage a été posé. Le balcon a été refait à l'identique en mélèze.
- L'enduit a été refait avec de la chaux hydraulique naturelle pure LC NHL 3.5 et du sable local de La Plagne.

- La couverture a été rénovée par « sarking », c'est-à-dire en l'isolant par l'extérieur, rehaussant un peu le toit mais gardant son aspect identique de l'intérieur. La couverture contemporaine de couleur blanche alu, a été réalisée en tôle acier imitation tôles à joint debout.
- Les menuiseries dégradées ont été restaurées en bois en double vitrage avec argon. Posées en applique, cela les rend invisible de l'extérieur et respecte ainsi l'aspect originel du bâti.
- La partie haute en bois restaurée avec ajout d'une ossature bois posée sur le mur en pierre puis couverte de bardeaux de mélèze et percée de nouvelles ouvertures dont certaines sont astucieusement intégrées au-dessous du balcon. Elles apportent des éclairage et des vues tout en s'intégrant bien dans l'ensemble et respectant l'aspect traditionnel de ce type d'habitation d'alpage.



Pose d'une ossature en bois en partie haute du chalet sur laquelle seront posés les bardeaux de bois.

Photo P. et A. Hoogewys © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain.



Pose du bardage en mélèze sur l'ossature bois.

Photo P. et A. Hoogewys © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain.

- Les arbres existants ont été préservés, apportant de la fraîcheur en été et permettant au chalet de rester intégré dans son environnement.

## Conseils de restauration ou reconstruction d'un chalet d'alpage

Les chalets d'alpages, témoins du patrimoine de la montagne savoyarde, font l'objet d'une préservation particulière. Ayant le plus souvent perdu leur vocation pastorale, il est encore possible de les restaurer ou de les reconstruire pour une nouvelle occupation après avoir obtenu une autorisation préfectorale.

Cette autorisation est indépendante des autorisations d'occuper le sol (permis de construire ou déclaration préalable). Il est notamment recommandé d'obtenir une autorisation préfectorale préalablement au dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.<sup>[2]</sup>

Le chalet n'a pas qu'une typologie mais son architecture varie selon les territoires. Afin de conseiller les particuliers, professionnels ou élus souhaitant restaurer ou protéger ce bâti, plusieurs fiches techniques ont été réalisées par la Direction départementale des territoires et service territorial de l'Architecture et du Patrimoine et le CAUE de la Haute-Savoie. Elles présentent les abords et éléments constructifs du chalet d'alpage accompagnés de recommandations pour une préservation respectueuse du bâti et de son environnement.

Il est également possible de s'adresser à la délégation des Maisons Paysannes des Pays de Savoie dont le service conseil permet d'apporter un diagnostic général du bâti et de ses

abords. Celle-ci peut aussi informer sur les réglementations en vigueur et les préconisations techniques d'un projet de restauration ou d'adaptation contemporaine respectueuses du patrimoine architectural et paysager.

### • Avant/Après restauration



Pose du sarking sur le chalet. Photo P.  
et A. Hoogewys © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain, 2015.



Toit après la pose du sarking. Photo P.  
et A. Hoogewys © Prix René Fontaine,  
Catégorie bâti contemporain, 2015.



Restauration  
d'une porte en  
bois existante.  
Photo P. et A.  
Hoogewys ©  
Prix René  
Fontaine,  
Catégorie bâti  
contemporain,  
2015.



Ajout de nouvelles menuiseries ainsi  
que d'une porte contemporaine en  
remplacement de la porte de  
grange. Photo P. et A. Hoogewys © Prix  
René Fontaine, Catégorie bâti  
contemporain, 2015.



Vue du chalet d'alpage avant les  
travaux. Photo P. et A. Hoogewys ©  
Prix René Fontaine, Catégorie bâti  
contemporain, 2015.



Piquetage de l'enduit des murs. Photo  
P. et A. Hoogewys © Prix René  
Fontaine, Catégorie bâti contemporain,  
2015.



Vue du chalet avant travaux de restauration. Photo P. et A. Hoogewys  
© Prix René Fontaine, Catégorie bâti contemporain, 2015.



Vue du chalet après travaux de restauration. Photo P. et A. Hoogewys ©  
Prix René Fontaine, Catégorie bâti contemporain, 2015.

## Bibliographie

- *Au bonheur des travaux !*, site internet des propriétaires. Consulté en juin 2020.  
Disponible à l'adresse :  
<https://aubonheurdestravaux.wixsite.com/aubonheurdestravaux-/>
- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE, *Restauration d'un Chalet d'estive pour une habitation principale*, Candidature pour le Prix Maisons Paysannes de France - René Fontaine, 2015. Pour plus d'informations, Maisons Paysannes de France, Prix Architecture et Patrimoine :  
[http://maisons-paysannes.org/actualites/?24818\\_savoir-jury-prix-architecture-patrimoine-mpf-2](http://maisons-paysannes.org/actualites/?24818_savoir-jury-prix-architecture-patrimoine-mpf-2)
- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE, *Chalet d'alpage à Sangot en Savoie*, Concours Maisons Paysannes de France René Fontaine, Prix de la réappropriation en 2015, Catégorie bâti contemporain. Pour plus d'informations, Maisons Paysannes de France, Prix Architecture et Patrimoine : <https://maisons-paysannes.org/actions/concours/>
- POIRIER M.-M., *Prix de la réappropriation, Concours mpf René Fontaine 2014*, Revue Maisons Paysannes de France, n° 198, 4T., 2015. pp. 8-9.
- PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE, *Restauration ou reconstruction des anciens chalets d'alpage*. Mis à jour en décembre 2019. Consulté en juin 2020. Disponible à l'adresse :  
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Votre-logement/Renover/Anciens-chalets-d-alpage>

## Références

1. Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, *Fiche n°10 : Le régime applicable aux chalets d'alpage et aux bâtiments d'estive*, Montagne et Urbanisme, Fiches techniques. Version de décembre 2019.  
Disponible à l'adresse :  
[https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-01/Regime\\_applicable\\_aux\\_chalets\\_d\\_alpage\\_et\\_aux\\_batiments\\_d\\_estive.pdf](https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-01/Regime_applicable_aux_chalets_d_alpage_et_aux_batiments_d_estive.pdf)

2. CAUE Haute-Savoie, Préfet de la Haute-Savoie, *Chalets d'alpage : réglementation*, [http://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/15239/89698/file/01\\_reglementation.pdf](http://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/15239/89698/file/01_reglementation.pdf). Disponible à l'adresse : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Urbanisme-et-aménagement/Chalets-d-alpage>, février 2019.

---

Récupérée de

« [https://wiki.maisons-paysannes.org/index.php?title=Restauration\\_d'un\\_chalet\\_d'alpage\\_\(Savoie\)&oldid=5647](https://wiki.maisons-paysannes.org/index.php?title=Restauration_d'un_chalet_d'alpage_(Savoie)&oldid=5647) »